INITIALES MAIRE
.....
INITIALES GREFFIER TRÉS.

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DU VILLAGE DE SAINTE-PÉTRONILLE
SÉANCE ORDINAIRE
14 septembre 2026

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTE DE CHARLEVOIX CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du village Sainte-Pétronille, tenue à la mairie, située au 3, chemin de l'Église, le 14 septembre 2026 à 19h30, sous la présidence de madame Myriam Thériault, mairesse.

Sont présents(es) à cette séance, et forment le quorum requis selon l'article 147 du Code municipal, Mme Stéphanie Jodoin, Mme. Denise Drapeau, M. Maurice Boivin et M. Nikolas Brandl-Potvin, M. Denis Savard et Martin Harvey.

Greffier d'assemblée : Félix Nunez, directeur général et greffier-trésorier par intérim

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

106-09-2026 **2. ADOPTION DE L'ORDRE DE JOUR**

3. GREFFE

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août et de la séance extraordinaire du 24 août 2026

3.2 Résolution – Autorisation de dépôt de demandes d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) 2026-2028

3.3 Avis de motion – Amendement du règlement de circulation No 483

3.4 Avis de motion – Amendement du Règlement sur les stationnements No 484

4. GESTION CONTRACTUELLE

5. RESSOURCES FINANCIÈRES

5.1 Rapport des dépenses encourues

5.2 Résolution - Octroi d'un mandat à la firme Gariépy, Gravel, Larouche, Blouin, CPA S.E.N.C.R.L. et fin de l'entente contractuelle avec Mallette S.E.N.C.R.L

6. SERVICE À LA COLLECTIVITÉ

6.1 Suivi des Comités Citoyens

6.2 Résolution – Adoption des membres des comités citoyens

No de résolution ou annotation

6.3 Résolution – Autorisation de déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière aux initiatives locales et régionales en matière d'activité physique et de plein air (PAFILR) – Volet A – Régulier

6.4 Résolution – Autorisation de déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme Circonflexe – Prêt-pour-bouger pour la bonification de la Cabane active de Sainte-Pétronille

7. GESTION DU TERRITOIRE

8. RESSOURCES HUMAINES

8.1 Résolution – Dossier relation de travail

9. ADMINISTRATION

10. RETOUR SUR LES QUESTIONS DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par Stéphanie Jodoin d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

3. GREFFE

107-09-2026

3.1 <u>Adoption - du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août et de la séance extraordinaire du 24 août 2026</u>

Il est proposé par Denise Drapeau d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août et de la séance extraordinaire du 24 août 2026 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

108-09-2026

3.2 <u>Résolution – Autorisation de dépôt de demandes d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) 2026-2028</u>

ATTENDU QUE le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) a mis en place le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) 2026-2028 afin de soutenir les municipalités dans la planification, l'amélioration et la sécurisation de leur réseau routier local;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Pétronille souhaite se prévaloir des différentes possibilités d'aide financière offertes dans le cadre de ce programme afin de soutenir la réalisation de projets admissibles sur son territoire;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite notamment pouvoir présenter des demandes dans les volets Plan d'intervention, Plan de sécurité routière en milieu municipal et Soutien, selon les besoins de la Municipalité et l'admissibilité des projets;

ATTENDU QUE le conseil municipal juge opportun d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier par intérim à entreprendre les

No de résolution ou annotation

démarches nécessaires auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Martin Harvey

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et greffier-trésorier par intérim, à préparer, signer et déposer, au nom de la Municipalité de Sainte-Pétronille, toute demande d'aide financière jugée pertinente dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) 2026-2028, pour les volets Plan d'intervention, Plan de sécurité routière en milieu municipal et Soutien;

QUE M. Félix Nunez soit également autorisé à signer tout document requis et à fournir au ministère des Transports et de la Mobilité durable tout renseignement ou document nécessaire au traitement de ces demandes;

QUE toute demande soit déposée conformément aux modalités et exigences propres au volet concerné et que, lorsqu'une résolution spécifique du conseil est exigée par le Ministère pour un projet ou un volet particulier, celle-ci soit soumise au conseil municipal pour adoption.

Adoptée à l'unanimité

108-09-2026

3.3 Avis de motion – Amendement du règlement de circulation No 483

Maurice Boivin donne l'avis de motion que ce conseil procédera à l'amendement et à l'adoption du règlement numéro 483 relatif à la circulation. Ce règlement sera adopté lors d'une prochaine réunion régulière ou extraordinaire.

Adoptée à l'unanimité

109-09-2026

3.4 Avis de motion – Amendement du règlement sur les stationnements No 484

Denis Savard donne l'avis de motion que ce conseil procédera à l'amendement et à l'adoption du règlement numéro 484 relatif aux stationnements. Ce règlement sera adopté lors d'une prochaine réunion régulière ou extraordinaire.

Adoptée à l'unanimité

4. GESTION CONTRACTUELLE

5. RESSOURCES FINANCIÈRES

5.1 Dépôt - Rapport des dépenses encourues

Dépenses encourues		
	août-26	Commentaires
Services rendus - MRC Ile-d'Orléans / CMQ		
Transport collectif		
Sécurité civile et incendie		
Voirie	1 240,08 $	Achats chez BMR pour des fournitures pour le garage
Électricité et chauffage	3 232,50 $	Hydro-Quebec
Informatique - Maintien	389,44 $	Facture de maintien Androide
Services juridiques et cours municipal	4 694,28 $	2 factures de chez Morency
Services professionnels	3 890,76 $	Facture de Edilex non payée en 2025 et qui n'a pas été payé en février 2026
Hygiène du milieu et aménagement	2 003,45 $	Factures de Nordikeau
Entretien des bâtiments et infrastructures	1 041,37 $	Achat de fournitures pour le centre communautaire et facture de Sani Orleans pour mettre de l'eau (un voyage d'eau 733,14$) dans le puit
Activités sport, loisir et culture	648,75 $	Achat de livres pour la bibliothèque et (dernière facture de Louis Laroche pour le disque golf 225$)
Don et commandite		
Équipement de bureau et fournitures	18,41 $	Imprimante
Remises gouvernementales	9 304,27 $	Remises salariales
Machinerie et équipements	377,74 $	Entretien de la tondeuse de la municipalité
Téléphonie, internet et communication	286,69 $	Factures vidéotron pour la mairie et le centre communautaire
Comptabilité		
Frais d'administration		
Frais de représentation, formation, perfectionnement et association		
Masse salariale	20 402,64 $	Salaires des employés et des conseillers
Total	**47 530,38 $**	**Inclus la masse salariale**

No de résolution ou annotation

110-09-2026

5.2 <u>Résolution – Octroi d'un mandat à la firme Gariépy, Gravel, Larouche, Blouin, CPA S.E.N.C.R.L. et fin de l'entente contractuelle avec Mallette S.E.N.C.R.L</u>

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Pétronille retient actuellement les services de la firme Mallette S.E.N.C.R.L. pour des services professionnels en comptabilité et en audit;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite mettre fin à cette relation contractuelle et confier ses besoins en services professionnels comptables à une autre firme;

ATTENDU QUE la firme Gariépy, Gravel, Larouche, Blouin, CPA S.E.N.C.R.L. possède l'expertise requise pour accompagner la Municipalité dans la réalisation de ses mandats comptables et financiers;

ATTENDU QUE le conseil municipal juge opportun de retenir les services de cette firme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Nikolas Brandl-Potvin

QUE le conseil municipal de Sainte-Pétronille autorise la fin de l'entente contractuelle avec la firme Mallette S.E.N.C.R.L., conformément aux modalités contractuelles applicables;

QUE le conseil octroie à la firme Gariépy, Gravel, Larouche, Blouin, CPA S.E.N.C.R.L. un mandat pour la prestation de services professionnels en comptabilité et en audit pour la Municipalité de Sainte-Pétronille, conformément à l'offre de services soumise à la Municipalité;

QUE le directeur général et greffier-trésorier par intérim soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution et d'assurer la transition entre les deux firmes.

Adoptée à l'unanimité

6. SERVICE À LA COLLECTIVITÉ

6.1 <u>Suivi des Comités Citoyens</u>

111-09-2026

6.2 <u>Adoption des membres des comités citoyens</u>

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Pétronille compte sur l'implication de citoyennes et de citoyens au sein de ses différents comités;

ATTENDU QUE les membres concernés siègent déjà au sein de ces comités et qu'il y a lieu d'officialiser administrativement leur composition;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Stéphanie Jodoin

QUE le conseil municipal entérine la composition actuelle des comités citoyens de la Municipalité de Sainte-Pétronille, telle que présentée dans la liste jointe à la présente résolution;

No de résolution ou annotation

QUE cette liste soit en Annexe A soit annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité

112-09-2026

6.3 <u>Résolution – Autorisation de déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière aux initiatives locales et régionales en matière d'activité physique et de plein air (PAFILR) – Volet A – Régulier</u>

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Pétronille souhaite favoriser la pratique régulière d'activités physiques et de plein air auprès de sa population;

ATTENDU QUE le Programme d'aide financière aux initiatives locales et régionales en matière d'activité physique et de plein air (PAFILR) offre un soutien financier pour la réalisation d'initiatives visant à accroître les occasions de pratique d'activités physiques et de plein air;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite présenter une demande d'aide financière dans le cadre du volet A – Régulier du PAFILR;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Martin Harvey

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et greffier-trésorier par intérim, à préparer, signer et déposer, au nom de la Municipalité de Sainte-Pétronille, une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière aux initiatives locales et régionales en matière d'activité physique et de plein air (PAFILR) – Volet A – Régulier;

QUE M. Nunez soit également autorisé à signer tout document requis et à fournir tout renseignement nécessaire relativement à cette demande.

Adoptée à l'unanimité

113-09-2026

6.4 <u>Résolution – Autorisation de déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme Circonflexe – Prêt-pour-bouger pour la bonification de la Cabane active de Sainte-Pétronille</u>

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Pétronille souhaite favoriser l'accès de sa population à des occasions diversifiées de pratiquer des activités physiques, sportives et de plein air;

ATTENDU QUE la Municipalité met à la disposition de la population la **Cabane active**, qui permet l'accès à du matériel favorisant la pratique libre et spontanée d'activités physiques;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite bonifier les équipements et le matériel disponibles à la Cabane active afin d'en accroître l'utilisation et de mieux répondre aux besoins de la population;

ATTENDU QUE le programme Circonflexe – Prêt-pour-bouger offre une possibilité de soutien financier pour des initiatives favorisant l'accès à du matériel sportif, récréatif et de plein air;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denise Drapeau

No de résolution ou annotation

QUE le conseil municipal autorise le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme Circonflexe – Prêt-pour-bouger pour le projet de bonification de la Cabane active de Sainte-Pétronille;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et greffier-trésorier par intérim, à préparer, signer et déposer, au nom de la Municipalité de Sainte-Pétronille, ladite demande d'aide financière;

QUE M. Nunez soit également autorisé à signer tout document requis et à fournir tout renseignement nécessaire relativement à cette demande.

Adoptée à l'unanimité

7 GESTION DU TERRITOIRE

8 RESSOURCES HUMAINES

114-09-2026

8.1 <u>Résolution Fin d'emploi de la directrice générale et greffière-trésorière pour contrainte excessive</u>

CONSIDÉRANT l'absence prolongée de la directrice générale et greffière-trésorière ainsi que les renseignements disponibles au dossier;

CONSIDÉRANT les démarches effectuées afin d'évaluer les mesures d'accommodement raisonnablement envisageables;

CONSIDÉRANT qu'après analyse de l'ensemble des circonstances, le maintien du lien d'emploi ou la mise en place d'accommodements imposerait à la Municipalité une contrainte excessive;

CONSIDÉRANT que les motifs au soutien de la présente décision seront exposés plus amplement dans la lettre de fin d'emploi transmise à la directrice générale et greffière-trésorière;

CONSIDÉRANT que les renseignements liés au dossier d'une personne à l'emploi de la Municipalité sont personnels et doivent demeurer confidentiels;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Denise Drapeau

QUE le conseil mette fin à l'emploi de la directrice générale et greffière-trésorière actuellement en fonction de la Municipalité, et ce, en raison de l'existence d'une contrainte excessive;

QUE cette fin d'emploi prenne effet le 15 septembre 2026;

QUE la mairesse soit autorisée à signer et à transmettre toute correspondance ou tout document requis afin de donner effet à la présente résolution;

QUE l'administration municipale soit autorisée à procéder au traitement administratif du dossier de fin d'emploi.

Adoptée à l'unanimité

No de résolution ou annotation

9 ADMINISTRATION

10 RETOUR SUR LES QUESTIONS DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

11 PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 19h48 et se termine à 19h53.

115-09-2026 **12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Stéphanie Jodoin de lever la séance pour clore l'assemblée extraordinaire, il est 19h54.

Adoptée à l'unanimité

<u>Certificat du greffier-trésorier</u>

Je soussignée, monsieur Félix Nunez, greffier-trésorier par intérim de la Municipalité du village de Sainte-Pétronille, certifie sous mon serment d'office que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

_____
Félix Nunez, Directeur général et greffier-trésorier par intérim

Je soussigné, madame Myriam Thériault, mairesse de la Municipalité du village de Sainte-Pétronille, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par la loi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

_____
Myriam Thériault, mairesse

INITIALES MAIRE
.....
INITIALES GREFFIER TRÉS.

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DU VILLAGE DE SAINTE-PÉTRONILLE
SÉANCE ORDINAIRE
14 septembre 2026

No de résolution ou annotation

Annexe A – Point 6.2

Comité	Membre	Fonction
Amis des familles et des aînés	**Stéphanie Jodoin**	**Représentante municipale**
Amis des familles et des aînés	Lyne Gosselin	
Amis des familles et des aînés	Martine Potvin	
Amis des familles et des aînés	Alexandra Houle	
Amis des familles et des aînés	Francine Bérubé	
Amis des familles et des aînés	Caroline Gravel	
Bibliothèque et Culture	**Denise Drapeau**	**Représentante municipale**
Bibliothèque et Culture	Line Bisson	Présidente du comité
Bibliothèque et Culture	Anna Joan-Casademont	Secrétaire
Bibliothèque et Culture	Anne-Yvonne Jouan	Responsable culture
Bibliothèque et Culture	Line Sénéchal	Responsable bibliothèque
Communications	**Maurice Boivin**	**Représentant municipal**
Communications	Mathias Bradl	
Communications	Richard Boivin	
Communications	Josée Talbot	
Communications	Gilles Galichan	
Communications	France Fauteux	
Milieu de Vie	**Denis Savard**	**Représentant municipal**
Milieu de Vie	Alison Blouin	
Milieu de Vie	Gilles Dionne	
Milieu de Vie	Renée Dupuis	
Milieu de Vie	Lyne Gosselin	
Milieu de Vie	François Martin	
Milieu de Vie	Laurna Morrissey	
Milieu de Vie	Isabelle Pagé	
Milieu de Vie	Claire Pageau	
Milieu de Vie	Bruno Verrault	
Sports et Loisirs	**Nikolas Brandl-Potvin**	**Représentant municipal**
Sports et Loisirs	Marc-Antoine L'Allier	
Sports et Loisirs	Ludovic Plante	
Sports et Loisirs	Odile Vaillancout	
Sports et Loisirs	Renée Morin	
Sports et Loisirs	Jean Fiset	
Sports et Loisirs	Chantal Blouin	